****

**Transmission des tracés et données des réseaux de chaleur à France Chaleur Urbaine (FCU) dans le cadre d’une demande de financement de projets au titre du Fonds Chaleur**

Afin de garantir une cartographie publique des tracés des réseaux, il est exigé, dans le cadre de votre demande de subvention ADEME, de transmettre les éléments suivants à FCU, pour tout projet de création ou d’extension de réseau.

L’adresse à laquelle transmettre ces éléments est la suivante.

https://france-chaleur-urbaine.beta.gouv.fr/contribution A l’issue de ce dépôt, un récépissé sera transmis à l’émetteur des plans, qui devra le joindre au dossier de demande d’aide.

**Lors du dépôt du dossier :**

* **gestionnaire :** nom, mail
* **date de mise en service du réseau** (fourchette) : 20xx
* **titre du projet :** xxx
* **localisation :** xxx
* **« Livrable 1 du document FCU » : tracé ou zone d’implantation du futur réseau**

Tracé exact dans l’un des formats suivants : .shp, gpkg (geopackage), .geojson, .dxf, .gdb, .tab, .kmz

**ou**

Zone d’implantation, pouvant être fournie en pdf, avec fond de carte lisible permettant de géolocaliser l’information.

* **« Livrable 2 du document FCU » :** **information sur le classement, pour les réseaux concernés par le classement automatique, relative au périmètre de développement prioritaire**

Plan dans l’un des formats suivants : .shp, gpkg (geopackage), .geojson, .dxf, .gdb, .tab, .kmz

**ou**

Définition (distance de part et d’autre du réseau, territoire de la commune) à défaut, délibération de dérogation au classement

**Lors du versement intermédiaire :**

* **tracé du réseau :** tracé exact dans l’un des formats suivants : .shp, gpkg (geopackage), .geojson, .dxf, .gdb, .tab, .kmz

**Pour un verdissement ou une extension de réseau, vous êtes également invité à vérifier que le plan du réseau existant figure déjà sur la cartographie, et à le transmettre dans le cas contraire, dans l’un des formats suivants** :

.shp, gpkg(geopackage), .geojson, .dxf, .gdb, .tab, .kmz)

Exemples d’affichage de réseaux en construction :



**Concernant France Chaleur Urbaine :**

[France Chaleur Urbaine](https://france-chaleur-urbaine.beta.gouv.fr/) est un service du ministère de la transition écologique qui vise à faciliter et multiplier les raccordements aux réseaux de chaleur, financé par la DINUM, l’ADEME et la DGEC. Il permet à toute personne qui le souhaite de vérifier si un réseau de chaleur passe près de son adresse et d’être mis en relation avec le gestionnaire du réseau de chaleur le plus proche. Le service centralise également les tracés et données des réseaux dans le cadre de sa [cartographie nationale des réseaux de chaleur et de froid](https://france-chaleur-urbaine.beta.gouv.fr/carte). Cet outil est utilisé aussi bien par les particuliers que par des professionnels : bureaux d’études, collectivités, exploitants, bailleurs sociaux, … Il permet notamment de visualiser :

* les réseaux classés / non classés ;
* les périmètres de développement prioritaire des réseaux classés ;
* les réseaux de chaleur en projet ou en construction (tracé exact ou zone d’implantation).

Les tracés qui alimentent cette cartographie sont principalement transmis par les collectivités et opérateurs des réseaux.

Les tracés et les données associées sont en téléchargement libre (et gratuit), conformément à la réglementation et afin de faciliter leur utilisation par l’ensemble des parties prenantes de la filière.

Je soussigné*, …*, agissant en tant que …. de la société .., filiale de …, m’engage à fournir à FCU les éléments demandés ci-dessus et à transmettre à l’ADEME le récépissé associé, que FCU m’aura fourni en retour.

Fait à \_\_, le

 M.XXX, Président, signature